


Informations de base	
<p>1998/0140(CNS)</p> <p>CNS - Procédure de consultation Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Riz: organisation commune du marché OCM, application du régime de paiement compensatoire</p> <p>Modification Règlement (EC) No 3072/95 1995/0203(CNS)</p> <p>Subject</p> <p>3.10.06.03 Céréales, riz 3.10.14 Soutien aux producteurs, primes et aides agricoles</p>	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural			
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG Budgets		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil		Réunions	Date
	Agriculture et pêche		2118	1998-09-28

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
23/04/1998	Publication de la proposition législative	COM(1998)0247 	Résumé
27/05/1998	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
24/06/1998	Vote en commission		
28/09/1998	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
28/09/1998	Fin de la procédure au Parlement		
30/09/1998	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1998/0140(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EC) No 3072/95 1995/0203(CNS)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 52-p1 Traité CE (avant Amsterdam) E 043
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/4/10065

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0407/1998 JO C 292 21.09.1998, p. 0015-0023	14/07/1998	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(1998)0247  JO C 159 26.05.1998, p. 0017	23/04/1998	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Règlement 1998/2072 JO L 265 30.09.1998, p. 0004	Résumé

Riz: organisation commune du marché OCM, application du régime de paiement compensatoire

1998/0140(CNS) - 23/04/1998 - Document de base législatif

OBJECTIF: modifier le règlement 3072/95/CE portant OCM du marché du riz en ce qui concerne l'application du régime de paiement compensatoire.
CONTENU: la proposition vise le remplacement de la superficie de base nationale de la Grèce par deux superficies de base séparées couvrant la

même superficie totale. Un éventuel dépassement de la superficie là où la culture de riz n'est pas traditionnelle, n'aura pas de conséquences sur le montant des aides octroyées aux producteurs de la superficie de base où la culture du riz est souhaitée.

Riz: organisation commune du marché OCM, application du régime de paiement compensatoire

1998/0140(CNS) - 28/09/1998 - Acte final

OBJECTIF: modifier le règlement 3072/95/CE portant OCM du marché du riz en ce qui concerne l'application du régime de paiement compensatoire. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ: règlement 2072/98/CE du Conseil. CONTENU: le règlement vise le remplacement de la superficie de base nationale de la Grèce par deux superficies de base séparées couvrant la même superficie totale, afin de maintenir les superficies consacrées au riz dans certaines régions où il n'existe aucune réelle possibilité de cultures alternatives. ENTREE EN VIGUEUR: le règlement est applicable à partir du 01/09/1998.

Riz: organisation commune du marché OCM, application du régime de paiement compensatoire

1998/0140(CNS) - 14/07/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition (procédure sans rapport).